



## Compte-rendu intersyndical de la réunion du CHSCT Centre-Est du 30 mars 2017 à Montélimar

### Présents :

Administration : B.Thome, L.Frachon, P.Rannou et M.Coupié

Représentants du personnel : A.Badin, I.Giraud et Y.Mur (SOLIDAIRES), V.Dziak (FO) et M.Drogoz (CGT)

P.Martinet (Inspecteur Santé et Sécurité au Travail), P.Nargues et V.Gabet (médecins de prévention), F.Robert (infirmière) et J.Christin-Maurin (assistante sociale).

\*\*\*\*\*

Les représentants du personnel font la déclaration liminaire suivante :

*« Le CHSCT Centre-Est se réunit aujourd'hui au Centre Météo de Montélimar, un des plus beaux de l'Établissement, comme l'a écrit l'Inspecteur Santé Sécurité au Travail dans son rapport de fin 2016. Le centre a effectivement été rénové en 2015 et 2016 pour un montant supérieur à 200 000 Euros.*

*Pourtant, la direction de Météo-France a récemment choisi de condamner ce centre à la fermeture, en décidant de ne pas remplacer les départs des agents.*

*Nos collègues montiliens avaient pourtant signé unanimement une pétition en octobre 2016 pour demander l'ouverture d'un poste ici, à Montélimar, en compensation d'une mutation prévue à l'été 2017. Finalement, il y aura même un 2<sup>e</sup> départ cet été.*

*Mais la seule réponse de la direction à cette pétition est d'ouvrir un poste ... au centre régional de Bron ! Et ce, pour assurer depuis Bron, le travail fait actuellement par Montélimar !*

*Un coup de poignard dans le dos de nos collègues qui vont en plus, devoir subir la mort lente de leur centre. Heureusement que Météo-France dit se préoccuper des Risques Psycho Sociaux !*

*La décision de la direction aura aussi des répercussions au centre régional de Bron :*

- *humaines, puisque les Prévis Conseil, déjà responsables d'un territoire compliqué (Loire, Rhône et Ain), devront également gérer le territoire Drôme-Ardèche qui l'est tout autant, sinon plus ;*
- *financières, puisqu'il va falloir faire des travaux pour agrandir la salle PREVI.*

*Les représentants du personnel dénoncent cette décision absurde, non-viable, humainement, techniquement et financièrement. Ils demandent la pérennisation du Centre Météo de Montélimar par l'ouverture de postes TSM, ici, à Montélimar. »*

Le seul commentaire du DIRCE/D est de reconnaître qu'il aurait dû répondre à la pétition du personnel, ce qu'il s'engage à faire.

\*\*\*\*\*

La réunion commence par l'approbation de l'ordre du jour et du compte-rendu de la précédente réunion du CHSCT/CE le 13/12/2016.

Jusqu'à la prochaine réunion, prévue le 31/05/2017, il n'y a pas de changement de secrétaire : M.Drogoz ; adjoint : Y.Mur.

## **1/ Suivi des actions :**

### a/ Travaux / Infrastructures :

Un seul chantier majeur : la construction du bâtiment pour le radar de St-Rémy de Blot. Elle va commencer et s'échelonnera jusqu'au mois de septembre ; le radar sera ensuite posé à l'automne.

Des devis doivent être établis pour des travaux de moindre envergure :

-Isolation phonique des bureaux MPF et EC

-Fin des travaux électriques au CMIR

-Réaménagement de la salle prévu du CMIR pour installer un poste de travail supplémentaire en vue de reprendre l'activité du CM de Montélimar dès cet été

-Travaux électriques au CM de Clermont-Ferrand

-Renouvellement des BAES et ventilation des sanitaires au CM de Grenoble

La sécurisation de l'accès au CM d'Aurillac sera faite par l'installation d'un judas et d'une sonnette.

Voir aussi d'éventuels travaux au CM de Lyon-St-Exupéry, et sur le bâtiment du radar de St-Nizier d'Azergues suite aux dégâts causés par la tempête Zeus début mars.

### b/ Télétravail / Travail à distance :

15 agents sont dans cette situation. Un protocole est rédigé pour chaque cas.

Des formations vont être proposées aux agents, mais aussi pour les encadrants à distance.

### c/ Formations Hygiène et Sécurité 2017 :

Déjà réalisées : 4 formations relatives à la sécurité en montagne.

A venir (au 2<sup>e</sup> semestre) : maniement des extincteurs, SST, PSC1, risque routier.

## **2/ Examen des registres de santé et sécurité au travail :**

### a/ Forte odeur des produits ménagers au CMIR :

La société ONET utilise une fois par semaine un produit plus fort mais devrait rincer après, ce qui ne semble pas être fait, faute de temps.

### b/ Accès à l'eau potable à Chambéry-Technolac :

Il n'y a pas de point d'eau dans les locaux loués par Météo-France. Il n'est donc pas possible de brancher une fontaine à eau, et la solution d'une fontaine alimentée par bonbonne n'est pas viable car l'eau va stagner faute de débit suffisant.

La direction s'oriente donc vers l'achat de packs d'eau, et de gobelets en plastique si besoin.

### c/ Conditions de travail des Prévi-Conseil au CMIR :

2 remarques sur le registre à ce sujet.

Forte charge de travail, personnel en difficulté, problème du travail en « open space » lors de situation météo délicate. Déjà un arrêt maladie de longue durée.

La direction annonce une action nationale concernant l'impact des réorganisations sur la santé des agents. Un appel d'offre est en cours et un cahier des charges est en cours de rédaction (prochaines réunions du GT Impact prévues le 04/04 et le 25/04).

Mais que fait-on aujourd'hui ?!

Les représentants du personnel dénoncent l'augmentation régulière de la charge de travail, du fait de la suppression de dizaines de postes de TSM chaque année. Il faut réduire la liste des tâches s'il n'y a plus le personnel suffisant.

La direction répond « guide de priorité des tâches ».

Le médecin de prévention soulève le problème de la durée de l'incertitude pour les agents. Une vision à 10 ans -comme annoncée pour la prévision- c'est trop long.

Avec la reprise des activités du CM de Montélimar déjà temporairement dès cet été, il va falloir rapidement faire des travaux dans la salle Prévi du CMIR, avec un objectif de 8 postes de travail : 1CPR+1renfort, 1 Prévi régional et 5 Prévi Conseil.

Un groupe de travail issu du CHSCT/CE va se constituer pour suivre ce dossier urgent.

### d/ Remarque de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail :

Même si toutes les remarques inscrites dans les registres sont examinées lors des CHSCT, la direction doit malgré tout apporter une réponse formelle pour chaque remarque et les mesures prises en conséquences.

### **3/ Rapport final de l'Inspecteur Santé et Sécurité au Travail :**

A l'automne 2016, l'ISST national a visité tous les centres de la DIRCE (sauf Chamonix).

3 points importants selon lui :

- les Risques Psycho-Sociaux (inquiétude des agents liée aux restructurations et à l'absence de vision claire de l'avenir) ;
- remplacement de l'Assistant de Prévention ;
- absence de Document Unique.

Le remplacement de l'AP est en cours, de même que l'élaboration du DU.

Restent les RPS !

### **4/ Rapports annuels 2016 des médecins de prévention :**

Le Dr Nargues présente son rapport pour Rhône-Alpes, ainsi que celui de Mme Génety pour la Bourgogne (excusée pour cette réunion).

Pas de rapport pour l'Auvergne ; le Dr Greppo est parti en retraite et sa remplaçante, Mme Gabet, vient juste d'être nommée.

### **5/ Bilan Hygiène Sécurité et Conditions de Travail 2016 + Plan d'Actions 2017 :**

Le bilan retrace ce qui s'est passé en DIRCE en 2016.

Le Plan d'Actions 2017 comporte les actions traditionnelles (3 réunions du CHSCT/CE par an, examen des registres Santé et sécurité au Travail, mise en œuvre des formations Hygiène et Sécurité, bilan télétravail, ...) et des actions particulières à 2017 : suivi des travaux du radar de St-Rémy de Blot, avis sur les travaux de réaménagement de la salle Prévi du CMIR et sur les futurs travaux de réaménagement à Grenoble pour accueillir la maintenance en 2018, suivi de l'action nationale sur l'évaluation des impacts des réorganisations sur la santé et les conditions de travail des agents, suivi du projet de réorganisation de la DIRCE,...

Les sites visités par le CHSCT/CE en 2017 seront le CM de Montélimar (fait le 30/03), le CM de Bourg-St-Maurice, le radar de St-Nizier d'Azergues et le radar du Moucherotte, ainsi que la DDT73 et Technolac à Chambéry.

## **6/ Bilan Social DIRCE 2016 :**

Ce projet de bilan sera présenté aussi au Comité Technique.

## **7/ Lettre de mission de l'Assistant de Prévention en DIRCE :**

Suite au départ en retraite de Jean-Louis Deher, c'est Yannick Mur qui sera l'Assistant de Prévention pour la DIRCE à compter du 1<sup>er</sup> mai 2017, à 30 % de son temps.

## **8/ Bilan du fonctionnement du CM Alpes du Nord après plus de 5 mois d'existence :**

Le Centre Météo des Alpes du Nord a été créé le 5 octobre 2016 à la fermeture du CDM73. À terme, il sera basé uniquement à Grenoble. Mais pendant une phase transitoire, il fonctionne sur 4 sites : Chamonix, Bourg St-Maurice, Grenoble et le téléc centre de Chambéry-Technolac.

À ce jour, les tâches sont réparties ainsi :

- Climatologie : pilotée depuis Grenoble avec le soutien de Chamonix et Chambéry ;
- Prévision :
- 5 vacations en hiver : 1 vacation Prévi Conseil sur les 3 départements (38, 73 et 74), 1 vacation VH sur ces mêmes départements et 1 vacation montagne/nivologie par département ;
- 3 vacations en été : 1 vacation Prévi Conseil sur les 3 départements (38, 73 et 74) et 2 vacations montagne.

De l'aveu même de la direction dans son rapport, cela a fonctionné « grâce à l'ingéniosité des équipes TTI et MPF et à la bonne volonté des agents », mais les problèmes restent nombreux.

On note les problèmes habituels depuis 2012 lors de la reprise d'activités d'un centre par un autre :

- Charge de travail du Prévi conseil qui rend difficile la prise en charge de la climatologie quotidienne ;

- Problème d'appropriation des nouveaux territoires et des nouvelles prestations, aggravé ici par la dispersion sur 4 sites qui empêche la formation habituelle par des vacations en double ;

- Augmentation des déplacements de l'encadrement pour assurer les missions institutionnelles.

Mais ce fonctionnement en étoile apporte de nouveaux problèmes :

- Gestion du tableau de service : élaboration, modifications, ... (problème déjà connu au PRRC!)

- Démarches administratives : transmission des fiches de congés, des ordres de mission, ...

- Augmentation des situations de travail isolé, mais isolement aussi par rapport au reste de l'équipe.

Avec la généralisation annoncée de ce fonctionnement en étoile à Météo-France, les CHSCT vont devoir doubler de vigilance.

## **9/ Points d'information :**

a/ Installation d'un profileur de vent sur l'aéroport de Clermont-Ferrand et validation par une campagne de radio-sondage sur 3 semaines en avril 2017 :

Le CHSCT/CE n'avait encore pas été consulté sur ce dossier ; il en est juste informé en ce 30 mars. Mieux vaut tard que jamais...

b/ Réorganisation de la salle Prévi du CMIR :

Sujet traité en 2/

c/ Annuaire des médecins de prévention :

Mis à jour.

d/ Prochaine réunion du CHSCT/CE :

Le mercredi 31 mai au CMIR, avec comme sujet principal : les réorganisations en DIRCE.